



CONVOCAATION SEMESTRE 4

SESSION 2 et 4

PROMOTION 2022/2025
VERSION 1 du 24/06/2024
Référence SEO : T5N5-2-2

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.

Compé- tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen- sation	Date - Horaire	Convo- cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
7	U.E 1.3 – S4 Législation, éthique, déontologie	3	NON	Vendredi 12 juillet 2024 8h30 – 11h30	8h15	3h	17/3	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé en groupe restreint	* Pertinence de l'analyse et du questionnement * Utilisation des concepts et des connaissances
4	U.E 2.7 – S4 Défaillances organiques, processus dégénératifs	2	NON	Mardi 9 juillet 2024 9h00 – 10h30	08h30	1 h 30	17/3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
4	U.E. 4.3 – S4 Soins d'urgence	1	OUI avec UE 4.5	Mercredi 10 juillet 2024 8h30 – 11h00	08h15	2 h 30	Salle 1	Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints	* Pertinence de l'analyse de la situation * Cohérence dans la prise en charge * Conformité aux bonnes pratiques
4	U.E 4.4– S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	NON	Jeudi 11 juillet 2024 8 h30 – 8h 45 <i>Théorie</i> Jeudi 11 juillet 2024 <i>Pratique¹</i>	8 h 15 Selon planification 0 h 45	0 h 30	PFCT	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	* Habileté, dextérité * Respect, hygiène, asepsie, ergonomie * Cohérence dans l'organisation * Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre * Connaissances théoriques en lien avec les actions



¹ Voir planification des RDV individuels

8	U.E 6.2 - S4 Anglais	2	Non	Lundi 8 juillet 2024 14 h à 15 h 30	13 h 30	1 h 30	Salle 3	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs	* Pertinence du choix des actions d'éduca * Adéquation des méthodes et des moyen * Analyse critique des résultats de l'actior
*	UE 5.8 - S4 Stage	10	NON	Du Lundi 8 juillet 2024 Au 12 août 2024	175 h	* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées * Analyse de pratique professionnelle - APP - 1 APP transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard le 19/08/24.			

Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.
L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

La session de rattrapage est programmée la semaine n° 28, soit du **08 juillet au 12 août 2024**.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Patrick LEHMANN



Directeur des soins
Directeur de l'institut de formation